



Sommet Union Africaine - Union Européenne 2017
African Union - European Union Summit 2017

29 - 30 Novembre 2017
Abidjan, Côte d'Ivoire

DECLARATION DU FORUM AFRIQUE-EUROPE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX ET REGIONAUX

Nous, leaders des gouvernements locaux et régionaux des États membres de l'Union africaine et de l'Union européenne, réunis le 27 novembre 2017 à Abidjan, Côte d'Ivoire, en marge du 5^{ème} Sommet Union africaine-Union européenne des chefs d'Etat et de gouvernement des deux régions, adressons cette déclaration aux institutions et Etats membres de l'Union africaine et de l'Union européenne :

NOTRE EVALUATION DU CONTEXTE ACTUEL :

- **Considérant** l'importance du développement et du maintien d'un dialogue structuré et continu au plus haut niveau entre l'Europe et l'Afrique à travers l'organisation des Sommets Union africaine-Union européenne ;
- **Vu** les changements intervenus au cours des années récentes dans l'environnement politique au niveau de chaque région et au niveau mondial ainsi que les multiples crises qui affectent tant l'Afrique que l'Europe ;
- **Considérant** qu'il est plus que jamais temps de redonner un nouvel élan et plus d'ambition au partenariat politique UA/UE, afin d'apporter des solutions partagées, innovantes et durables à la hauteur des défis et enjeux globaux de plus en plus complexes d'aujourd'hui et de demain ;
- **Rappelant** que le Sommet UA-UE d'Abidjan en 2017 se tient à un moment clé de l'histoire des deux régions, plus particulièrement avec la réintégration du Maroc au sein de l'Union africaine, et l'ouverture des discussions sur l'Accord post-Cotonou qui devra guider les relations Afrique/Europe à partir de 2020 ;
- **Vu les engagements** des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine en faveur de la décentralisation manifestée par l'adoption de la Charte africaine des valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale, et du développement local ; et la création du Haut Conseil des autorités territoriales en tant qu'instance consultative de l'Union africaine, lors de leur conférence tenue à Malabo, Guinée Equatoriale, en juin 2014 ;
- **Vu les engagements** pris dans la Charte européenne de l'autonomie locale, ainsi que la reconnaissance de l'Union européenne du rôle des gouvernements locaux dans les politiques de développement et coopération internationale, manifestée dans la Communication de 2008 « Les autorités locales : des acteurs en faveur du



développement » et la Communication de 2013 « Accorder une autonomie accrue aux autorités locales dans les pays partenaires pour une meilleure gouvernance et des résultats plus concrets en matière de développement » ;

- **Conscients** que tous les pays et toutes les régions du monde doivent désormais inscrire leurs politiques et leurs stratégies dans le cadre des grands agendas régionaux et mondiaux, notamment l'Agenda 2063 de l'Union africaine, et le nouveau Consensus européen pour le développement, l'Agenda 2030 pour le développement durable, l'Accord de Paris sur le Climat, et le Nouvel Agenda urbain ;
- **Convaincus** que pour être solide et durable, et avoir un impact concret sur la vie des populations, le partenariat politique UA/UE doit inclure, mobiliser et mettre en synergie tous les acteurs pertinents aux différents niveaux de gouvernance, du niveau local au niveau mondial, en passant par les niveaux national, sous-régional ou continental ;
- **Convaincus** que le développement de la coopération entre territoires contribue à faire émerger une relation de compréhension et de respect mutuels favorables à des relations pacifiques et amicales entre les peuples des deux continents ;
- **Convaincus** que l'égalité entre les femmes et les hommes constitue à la fois un objectif majeur pour nos sociétés et un facteur crucial de développement social, économique et environnemental et qu'à ce titre les inégalités qui touchent les femmes dans le domaine de l'accès à la prise de décision, à l'éducation, aux ressources économiques et à la santé doivent donc être combattues ;
- **Reconnaissant** que la situation des jeunes dans nos sociétés sera l'un des indicateurs clé pour juger du succès ou de l'échec de nos stratégies de développement inclusif et durable ;
- **Certains** que le développement économique local est un des facteurs clé de croissance inclusive et durable, à condition qu'il repose sur une décentralisation fiscale, un environnement législatif, réglementaire, institutionnel et financier approprié, garantissant une plus grande autonomie des autorités locales et régionales dans la gouvernance comme dans la prise d'initiatives et d'actions au sein des villes et territoires ;
- **Considérant** la situation dramatique des personnes déplacées ou migrants en quête de meilleures opportunités et conditions de vie. Et considérant que les villes et territoires en Europe comme en Afrique ont la responsabilité finale d'accueillir de façon transitoire ou définitive ces personnes en garantissant des conditions dignes et justes ;
- **Rappelant** que les populations migrantes quittent une collectivité locale pour aller s'installer dans une autre collectivité locale d'un pays d'accueil en Afrique ou en Europe ;
- **S'accordant** sur le fait que la migration devrait donc être considérée comme un vecteur de rapprochement entre l'Afrique et l'Europe, stimulant la rencontre des cultures tout en respectant le principe d'égalité de dignité, le partage et la diffusion des savoir-faire, ainsi qu'un réel renouvellement du co-développement entre nos deux régions par l'implication des migrants et des diasporas.

NOS CONTRIBUTIONS AU FUTUR PARTENARIAT ENTRE L'UNION AFRICAINE ET L'UNION EUROPEENNE :

1. **Nous soutenons** l'organisation et la tenue du dialogue au plus haut niveau entre l'Afrique et l'Europe en vue de développer un véritable partenariat entre les deux régions, et **nous nous engageons** à y contribuer en lui apportant la perspective du terrain, incarnée par la sphère de gouvernance la plus proche des citoyens et des réalités qu'ils vivent ;
2. **Nous félicitons** le fait que le Sommet UA-UE d'Abidjan ait prévu à son ordre du jour la discussion des enjeux stratégiques qui affectent les relations Afrique/Europe et ont un impact sur la vie des populations au niveau de nos villes et territoires, et plus particulièrement sur les enjeux majeurs relatifs à l'accès à l'énergie et à l'emploi, l'éducation et la participation des jeunes dans la vie publique, ainsi que ceux relatifs à la migration et à la mobilité humaine, au changement climatique et la question du développement inclusif durable ;
3. **Nous sommes déterminés** à mobiliser les forces vives de nos villes et territoires, en particulier les jeunes et les femmes, afin qu'ils participent plus activement à la dynamique de transformation structurelle promue par l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le Nouveau Consensus européen pour le développement, et les agendas mondiaux adoptés par la communauté internationale, dans l'objectif de n'écarter personne ;
4. **Nous nous engageons** à inscrire nos actions de coopération décentralisée en cohérence avec les préoccupations du Partenariat Afrique/Europe, et à faire connaître les demandes des populations à nos gouvernements locaux et régionaux au sein des instances appropriées dudit Partenariat afin que la Stratégie Conjointe Afrique/Europe (JAES) renouvelée et que les plans d'actions qui en découlent soient en phase avec les attentes et les réalités vécues par les populations des deux régions au niveau local ;
5. **Nous nous engageons** à inclure la perspective de l'égalité des genres à toutes les étapes de notre développement territorial et de nos actions de coopération décentralisées, afin de mieux répondre aux besoins des femmes et des hommes des deux régions, et afin que nos coopérations pour le développement contribuent efficacement à la réduction des inégalités de genre ;
6. **Nous nous engageons** à augmenter l'investissement de nos gouvernements locaux et régionaux dans le domaine de l'éducation des jeunes et de leur formation professionnelle, ainsi que dans le domaine de l'émancipation et l'autonomisation des femmes, en vue d'offrir à tous et à toutes de meilleures perspectives d'emplois et de revenus là où ils vivent, dans nos villes et nos territoires ;
7. **Nous encourageons** vivement l'implication de nos villes et territoires dans la Convention des Maires pour le climat et l'énergie, nos villes et territoires présentant l'environnement le plus approprié pour traduire en action les engagements pris au niveau national (CND), en vue de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat. Nous demandons par conséquent que l'accès des gouvernements locaux à la finance locale soit facilitée.

NOS PROPOSITIONS POUR RENFORCER LE PARTENARIAT UA-UE :

8. **Nous insistons** sur l'importance d'inclure les représentants des gouvernements locaux et régionaux d'Europe et d'Afrique dans le cadre du dialogue de haut niveau UA-UE, en tant qu'acteurs du développement mais également acteurs d'intégration régionale et de coopération entre les deux régions ;
9. **Nous appelons** à ce que le partenariat soit organisé dans le cadre des deux unions régionales, dont l'architecture de gouvernance permet un dialogue équilibré, inclusif et multi-acteurs (gouvernements nationaux, parlements, gouvernements locaux et régionaux, société civile, secteur privé) ;
10. **Nous lançons un appel** aux Etats membres de l'Union africaine qui ne l'ont pas encore fait, de signer et/ou de ratifier la Charte africaine sur les valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance et du développement locale ; et de soutenir l'opérationnalisation du Haut Conseil des collectivités locales de l'Union africaine ;
11. **Nous encourageons** l'Union africaine à impliquer les gouvernements locaux et régionaux dans ses mécanismes d'alertes précoces sur les conflits ainsi que dans le règlement durable des sorties de crise au niveau des villes et territoires, afin de gérer les tensions et prévenir leur transformation en crise ouverte ;
12. **Nous appelons** à une redéfinition de la JAES afin de mettre en œuvre le partenariat politique entre l'Europe et l'Afrique, soutenue par des instruments financiers appropriés qui considèrent l'Afrique dans son entièreté ;
13. **Nous demandons** en conséquence la mise en place d'un instrument financier spécifique dédié à l'appui du partenariat politique UA/UE. Nous estimons que cet instrument doit faire partie intégrante du futur accord post Cotonou – qui devrait également comporter une dimension régionale couvrant l'Afrique dans son entièreté.
14. **Nous appelons** au lancement d'un ambitieux programme « Jeunes et emploi » mobilisant la créativité des jeunes d'Afrique et d'Europe, favorisant la création d'activités économiques et d'emploi au sein de nos territoires, et encouragent les échanges et l'apprentissage mutuel entre les jeunes d'Afrique et d'Europe ;
15. **Nous demandons** également que la JAES soutienne les initiatives et actions visant à favoriser la participation dans la vie publique locale, comme le Réseau des femmes élues locales d'Afrique (REFELA) et de la Commission permanente sur l'égalité du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), ainsi que les échanges et opportunités d'apprentissage mutuel ;
16. **Nous soulignons la nécessité** de mener des projets visant la mobilisation des investissements domestiques et des investissements externes du secteur privé pour le développement local, qui soient alignés et en cohérence avec les priorités de développement de nos villes et territoires. La croissance économique locale doit être durable et équitable. Toute infrastructure ou investissement privé doit suivre cet objectif et idéalement porter une attention particulière aux entreprises appartenant au secteur de l'économie populaire (secteur informel) ainsi qu'à l'économie sociale et solidaire, représentant plus de 60 % des emplois dans les villes et villages africains.

NOS PROPOSITIONS POUR LES PROCHAINES ETAPES :

17. **Nous félicitons** le fait que l'Union européenne et l'Union africaine soutiennent la tenue du Forum Afrique-Europe des gouvernements locaux et régionaux, **et appelons** à ce que les gouvernements locaux et régionaux et leurs organisations représentatives soient systématiquement intégrés et associés au dialogue sur le partenariat politique UA/UE. Nous sollicitons en conséquence les Etats membres participant au Sommet d'Abidjan à instituer le Forum Afrique/Europe des gouvernements locaux et régionaux comme l'une des plateformes officielles de ce dialogue politique ;
18. **Nous demandons** que le Sommet d'Abidjan autorise l'organisation d'une séance d'audition inclusive des principaux groupes d'acteurs, partie prenante de ce dialogue politique afin que les porte-parole du Forum aient l'opportunité de présenter les conclusions et recommandations des travaux du Forum aux chefs d'Etat et de gouvernement des deux régions.

Fait à Abidjan, le 27 novembre 2017

Le Forum

